



France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand

DOSSIER DE PRESSE

Octobre 2018

Brésil : La campagne *Justice For Krenak* - Le peuple Krenak demande justice -

Sommaire

1. Communiqué de presse
2. La campagne *Justice for Krenak*
3. Que s'est-il passé le 5 novembre 2015 ?
4. Le peuple Krenak
5. L'extractivisme : un modèle d'exploitation intensif des ressources naturelles
6. Pour aller plus loin / Contacts

1. Communiqué de presse

Brésil. Crime du Rio Doce : 3 ans après, le peuple autochtone Krenak réclame toujours justice

Le 5 novembre 2015, un barrage de déchets miniers s'est rompu au Brésil. Bilan : 19 morts, plusieurs villages détruits et une pollution sans précédent. 3 ans après, le peuple autochtone Krenak, vivant sur les rives du Rio Doce, réclame toujours justice. France Libertés se joint à la résistance Krenak et lance une campagne de solidarité internationale : *Justice for Krenak*.

La plus grande pollution jamais causée par l'industrie minière

Il y a trois ans, un barrage de déchets miniers de la compagnie Samarco se rompait dans l'Etat brésilien du Minas Gérais, occasionnant le déversement de millions de mètres cubes de boues toxiques dans la vallée du Rio Doce sur plusieurs centaines de kilomètres.

Surnommé le « *Fukushima brésilien* » dans les médias à travers le monde, ce crime est la plus grande pollution de l'histoire brésilienne, ainsi que la plus importante à l'échelle mondiale impliquant des barrages de déchets miniers.

Les conséquences humaines et environnementales sont désastreuses : 19 morts, plusieurs dizaines de villages détruits, des centaines de milliers de personnes privées d'eau et exposées à d'importants risques sanitaires. Près de 4 millions de personnes ont été affectées, sans compter les préjudices majeurs causés à l'environnement.

Le peuple autochtone Krenak victime du crime environnemental

Les Krenak vivent sur les rives du Rio Doce. Ils ont ainsi subi de plein fouet les conséquences de la rupture du barrage qui ont été, et continuent d'être, particulièrement lourdes pour ce peuple autochtone qui voit plusieurs de ses droits humains violés : « **Bien que le crime ait eu lieu en 2015, nous continuons à souffrir de ses effets** », dénonce Geovani Krenak, représentant du peuple.

La rupture du barrage de Mariana est à l'origine d'une série de violations des droits du peuple Krenak. La pollution massive du Rio Doce a détruit non seulement les bases matérielles de la vie quotidienne du peuple en le privant de ses moyens de subsistances traditionnels (eau, pêche, agriculture, artisanat) mais également de la source symbolique de leur spiritualité et de leur culture. « *Le Rio Doce a été tué, notre culture a été tuée* » déplore Daniel Krenak, chef du village Borum Krenak.

Impunité de la compagnie minière incriminée

Le barrage de Mariana est la propriété de l'entreprise Samarco, consortium de multinationales composé du géant minier brésilien Vale et de la compagnie anglo-australienne BHP Billiton.

Contrairement aux affirmations de Samarco, la catastrophe humaine et environnementale engendrée par la rupture du barrage n'est pas le fruit d'un banal accident mais bien le résultat de choix irresponsables opérés par l'entreprise. Parfaitement consciente des dangers que sa négligence faisait courir aux populations concernées, Samarco n'a pas hésité à poursuivre ses activités.

« La poursuite effrénée du gain et des réductions de coûts conduit les entreprises à prendre délibérément des risques inconsidérés. » explique Justine Richer, porte-parole de France Libertés.

Cependant, ni l'entreprise minière, ni aucun responsable politique n'ont été condamnés.

Trois ans après la rupture du barrage, les plaies ouvertes par les boues toxiques sont toujours à vif pour ce peuple au mode de vie profondément connecté au fleuve.

La campagne *Justice for Krenak* : 3 ans après, France Libertés et le peuple Krenak réclament justice

Depuis 2015, les Krenak se mobilisent contre les responsables de ce crime sans précédent dans l'histoire du peuple. « *Nous participons à plusieurs mouvements et rencontres, pour chercher des alliés, de la force, pour faire pression sur le gouvernement pour récupérer ce fleuve qui fait partie de notre peuple, qui est notre racine, qui est dans notre quotidien* » explique Itamar Krenak.

France Libertés se joint aujourd'hui à la résistance Krenak pour dénoncer la violation de leurs droits ainsi que la mise en péril de leur mode de vie et de leur identité, en appelant à la solidarité internationale. « *France Libertés se mobilise aux côtés des Krenak pour dénoncer la violation de leurs droits humains, la destruction des écosystèmes, et le modèle de développement extractiviste prédateur déconnecté des intérêts des peuples* », explique Justine Richer, porte-parole de France Libertés.

Chacun peut se mobiliser aux côtés des Krenak en signant l'appel à solidarité disponible sur www.justicekrenak.com.

Justice for Krenak !

2. La campagne *Justice for Krenak*

Depuis 3 ans, les Krenak se mobilisent contre les responsables de ce crime sans précédent dans l'histoire du peuple. France Libertés se joint aujourd'hui à la résistance Krenak pour dénoncer la violation de leurs droits ainsi que la mise en péril de leur mode de vie et de leur identité, en appelant à la solidarité internationale.

La campagne *Justice for Krenak* est lancée conjointement par France Libertés et le peuple autochtone Krenak.

a. Les éléments de la campagne

- Un site internet dédié : www.justicekrenak.com
- Une campagne en 4 langues : français, portugais, anglais, espagnol
- 3 mois de campagne : du 27 septembre au 22 décembre 2018
- Une [vidéo](#) de campagne en 4 langues
- Un [kit de mobilisation](#) à destination des militants et partenaires
- Des [visuels téléchargeables](#) sur Google Drive

b. L'appel à solidarité

Il y a 3 ans, le peuple autochtone Krenak a été victime de la plus grande pollution minière du Brésil. Un bassin de stockage de déchets miniers, propriété de la multinationale Samarco, s'est rompu. Des quantités gigantesques de déchets toxiques ont dévasté la vallée du fleuve Rio Doce, où vit le peuple Krenak.

La pollution massive de leurs terres a anéanti la vie quotidienne des Krenak en les privant de leurs moyens de subsistance traditionnels. Les Krenak ne peuvent plus pêcher ni boire ou se baigner dans l'eau du Rio Doce et leurs activités agricoles et économiques sont mises à mal. La destruction de leur fleuve sacré est aussi une blessure spirituelle profonde pour les Krenak dont la culture est intimement liée aux eaux du Rio Doce.

Trois ans plus tard, les droits des Krenak sont toujours violés, les écosystèmes sont détruits, et aucun responsable n'a été condamné. Ce crime ne doit pas rester impuni !

Je me joins aujourd'hui à la résistance Krenak pour dénoncer la violation de leurs droits et la mise en péril de leur mode de vie. J'appelle à la solidarité internationale pour que justice soit enfin faite !

[#JusticeforKrenak](#)

c. Les parrains

La campagne *Justice For Krenak* est parrainée par l'actrice Anne Suarez et l'acteur Olivier Rabourdin, actuellement à l'affiche de la production Canal+ *Guyane*.

Une photo des deux acteurs soutenant la campagne est également téléchargeable dans le Google Drive.

d. Ils nous soutiennent

De nombreuses personnalités ont signé l'appel à solidarité :

Yann Arthus Bertrand, photographe
Julien Bayou, militant politique
Yamina Benguigui, réalisatrice et femme politique
William Bourdon, avocat
Anne-Cécile Bras, journaliste
Corrine Morel Darleux, conseillère régionale
Valérie Cabanes, juriste
Laurence Cohen, sénatrice
Maxime Combes, économiste
Cyril Dion, réalisateur
Miguel Angel Estrella, pianiste
Bruno Gaccio, humoriste
Fabien Gay, sénateur
Susan George, écrivaine
Joel Labbé, sénateur
Gus Massiah, ingénieur et économiste
Frederico Mayor, ancien directeur général de l'UNESCO
Hindou Oumarou Ibrahim, militante autochtone, peuple Mbororo du Tchad
Anne Pastor, journaliste
Reza, photographe
Patrick Viveret, philosophe
Jean Ziegler, rapporteur spécial auprès de l'ONU sur la question du droit à l'alimentation
Florence Poznanski, conseillère consulaire de l'état de Rio de Janeiro

Un ensemble d'acteurs, actrices, réalisateurs, réalisatrices, soutiennent également officiellement la campagne :

Olivier Rabourdin, acteur
Anne Suarez, actrice
Xavier Beauvois, acteur, réalisateur
Julie Bertucelli, réalisatrice
Valeria Bruni Tedeschi, actrice, réalisatrice
Kim Chapiron, réalisateur, créateur de la série Guyane
Yannick Choirat, acteur
Jerome Cornuau, réalisateur, a participé à la série Guyane
Clotilde Coureau, actrice
Olivier Dahan, réalisateur, musicien
Slimane Dazi, acteur
Mariane Denicourt, actrice, a participé à la série Guyane
Sophie Fillières, réalisatrice
Stephane Foenkinos, réalisateur
Julie Gavras, réalisateur
Guillaume Gouix, acteur, réalisateur
Yann Gozlan, réalisateur
Serge Hazanavicius, acteur, réalisateur
Eva Ionesco, actrice, réalisatrice
Tcheky Karyo, acteur

Reda Kateb, acteur
Rachel Khan, actrice, écrivaine
Philippe Laudembach, acteur
Vianney Lebasque, réalisateur
Marie Julie Maille, monteuse, scénariste
Xavier Mathieu, acteur, a participé à la série Guyane
Thibault de Montalembert, acteur
Sabrina Ouazani, actrice, réalisatrice
Olivier Panchot, réalisateur, a participé à la série Guyane
Herve Pierre, acteur, sociétaire de la Comédie Française
Stephanie Pillonca, réalisatrice
Charlotte Rampling, actrice
Natacha Regnier, actrice
Isabelle Renaud, actrice
Sokem « Khemso » Ringuet, acteur, a participé à la série Guyane
Laura Smet, actrice
Mathieu Spinozi, acteur, a participé à la série Guyane
Dimitri Storge, acteur
Philippe Triboit, réalisateur, a participé à la série Guyane
Marion Vernoux, actrice, réalisatrice
Sigolene Vinson, écrivaine
Lambert Wilson, acteur
Roschdy Zem, acteur, réalisateur

Les ONG suivantes soutiennent la campagne :



**Les Amis
de la Terre
France**



Sherpa



France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand
Contact presse : Camille Dechambre - 0650054213



3. Que s'est-il passé le 5 novembre 2015 ?

Le 5 novembre 2015, un barrage de déchets miniers se rompait dans l'Etat brésilien du Minas Gérais. Le barrage Fundão est l'un des trois barrages que l'entreprise minière Samarco détient sur cette zone, contenant des résidus de minerais de fer.

La tragédie criminelle du Rio Doce

La rupture du barrage s'est produite à 15h30 le 5 novembre 2015. Environ 56 millions de mètres cubes de boues toxiques se sont déversés sur 680 km dans la vallée du Rio Doce, touchant 20 des 109 affluents du fleuve avant de se déverser dans l'océan Atlantique le 21 novembre.

Bilan : 19 morts, plusieurs dizaines de villages impactés, des centaines de milliers de personnes privées d'eau et exposées à d'importants risques sanitaires. En tout, près de 4 millions de personnes affectées, sans compter les préjudices majeurs causés à l'environnement.

Suite à la rupture du barrage, c'est tout le bassin du Rio Doce qui s'est transformé en véritable zone sacrifiée. Toute la zone et ses populations sont aujourd'hui laissées à leur sort, la compagnie responsable Samarco et l'Etat brésilien refusant de prendre leurs responsabilités.

La multinationale Samarco

Samarco est une joint-venture détenue en parts égales par le géant minier brésilien Vale S.A. et la compagnie anglo-australienne BHP Billiton Brasil Ltda. La multinationale est spécialisée dans la production de boulettes de minerai de fer destinées aux industries internationales du fer et de l'acier.

Quelle responsabilité pour la multinationale et l'Etat brésilien ?

Contrairement aux affirmations de Samarco, la pollution majeure du Rio Doce n'est pas le fruit d'un banal accident mais bien le résultat des choix irresponsables opérés par l'entreprise.

Des rapports de police, de procureurs, d'universitaires et d'ONG pointent d'ailleurs du doigt la responsabilité de la compagnie Samarco dans la rupture du barrage. En effet, la connaissance des risques de rupture par l'entreprise et par les autorités du Minas Gérais a été attestée bien avant la rupture. D'ailleurs depuis sa mise en fonctionnement en 2008, le barrage de Fundão a présenté de nombreux problèmes. Cependant, parfaitement consciente des dangers que sa négligence faisait courir aux populations concernées, Samarco n'a pas hésité à poursuivre ses activités minières. Les autorités brésiliennes ont également une responsabilité, notamment dans le processus d'autorisation du barrage. Le conseil de politique environnementale de l'État du Minas Gérais (COPAM-MG) a ainsi renouvelé l'autorisation d'exploitation du barrage de Fundão alors qu'une étude commandée par l'État avant la prise de décision faisait état des risques de sécurité du barrage, et notamment du risque d'effondrement.

Samarco continue de nier les faits et plaide l'accident. La multinationale nie même sa responsabilité dans la pollution massive que connaît le fleuve depuis le déversement des boues toxiques dans ses

eaux. La négligence des organismes étatiques nationaux et fédéraux brésiliens, qui n'ont pas réalisé de contrôle de la qualité des eaux du Rio Doce depuis 2010, a conduit diverses organisations de la société civile et du monde de la recherche à mettre en place leurs propres analyses. Les rapports démontrent l'augmentation drastique des taux de pollution aux métaux lourds des eaux, et indiquent que ces taux n'ont pas baissé depuis la rupture du barrage. C'est un véritable déni de Samarco.

Un crime, pas un accident !

En parlant de tragédie ou encore accident, s'opère une certaine déresponsabilisation. Or, la rupture du barrage de déchets miniers est le fruit d'un système extractiviste qui met la priorité sur l'exploitation à tout prix des ressources naturelles, quel qu'en soit le coût pour les populations et les écosystèmes. Le rôle moteur tant des entreprises que des autorités étatiques et leur négligence conduit France Libertés à dénoncer des crimes et non des accidents, pour ne pas nourrir l'impunité des responsables appelés à répondre de leurs actes.

4. Le peuple Krenak

Les Krenak sont un peuple autochtone originaire de la vallée du fleuve Rio Doce au Brésil. Autrefois, semi-nomades, ils vivaient de la chasse, pêche et cueillette et menaient une vie en constant équilibre avec leur environnement. Depuis la colonisation, les Krenak ont dû résister à de multiples mises en péril de leur territoire et mode de vie. La rupture du barrage de déchets miniers de Mariana constitue un bouleversement majeur pour ce peuple qui mène aujourd'hui une résistance contre l'impunité des responsables de ce crime.

Les Krenak : un peuple autochtone qui résiste pour maintenir son territoire et son mode de vie

Dès l'arrivée des colons dans l'actuel Brésil, les Krenak sont victimes d'un processus de déterritorialisation et 'civilisation' forcée visant à faire disparaître leur culture. L'accaparement de leurs terres par l'Etat, des éleveurs de bétail et des compagnies minières ainsi que le processus de dispersion forcée des Krenak ont été une véritable souffrance pour ce peuple attaché à sa région d'origine et notamment au Rio Doce qui représente bien plus qu'un fleuve pour eux.

Malgré une restitution partielle de leurs terres en 1920, les Krenak n'en jouissent qu'en 1997. Cependant, ces terres ont été profondément modifiées par la forte activité minière qui s'est développée dans cette zone du Brésil. Dès le début du XIXe, s'est opérée en effet une très forte pression sur leur territoire du fait de la richesse en ressources minières. Vont alors se mettre en place de nombreuses mines et autres installations nécessaires découlant de cette nouvelle activité économique, notamment une voie de chemin de fer qui traverse le territoire Krenak et qui a été le théâtre de nombreux actes de résistance des Krenak.

Aujourd'hui, la majorité du peuple Krenak vit sur la *Terre Krenak* qui correspond à un territoire de 4000 hectares sur les rives (gauche) du Rio Doce dans la localité de Resplendor dans la région de Minas Gérais. Le peuple, désormais sédentaire (suite à un processus de sédentarisation forcée par l'Etat), vit dans 7 villages et se compose de 120 familles. Les principales activités économiques du peuple sont la pêche, l'élevage, l'agriculture et l'artisanat.

Le crime de Mariana : un véritable coup porté au mode de vie et à l'identité même des Krenak

La pollution massive de la vallée du Rio Doce a détruit les bases matérielles de la vie quotidienne du peuple en le privant de ses moyens de subsistance traditionnels. Les Krenak ne peuvent plus pêcher ni boire ou se baigner dans l'eau du Rio Doce. Les activités agricoles et d'artisanat sont également remis en cause par la destruction de tous les équilibres des écosystèmes de la région.

La destruction du fleuve est aussi une blessure spirituelle pour les Krenak, qui pleurent depuis maintenant trois ans la mort de leur fleuve sacré qu'ils appellent *Watu*. De nombreux rituels qui se pratiquaient dans les eaux du Rio Doce sont aujourd'hui devenus impossibles à réaliser. Le peuple a perdu un haut lieu de mémoire collective ainsi que le cœur social et culturel de la communauté ; c'est un véritable coup porté à l'identité des Krenak.

La résistance krenak : revendications et solutions

Face à l'ampleur du désastre que ce crime constitue pour les Krenak, il est évident que leurs demandes sont nombreuses et revêtent un caractère d'urgence tout particulier. Trois ans après la rupture du barrage, les Krenak rappellent qu'aucun responsable n'a été condamné. Ils dénoncent l'impunité des responsables du crime commis contre le fleuve et donc contre leur peuple et exigent la réparation des dommages. Les Krenak se mobilisent également contre le système extractiviste dans son ensemble qui a mis à mal leur territoire depuis des décennies.

Comme le soulignent les Krenak lors de leurs multiples prises de parole pour sensibiliser l'opinion ou les décideurs publics, le crime, bien qu'il se soit produit il y a trois ans, continue à se faire sentir pour ce peuple puisqu'aucune véritable solution n'a été mise en œuvre pour faire face aux multiples violations des droits des Krenak et souffrances engendrées. Aujourd'hui, les Krenak doivent tenter de se réadapter en attendant de pouvoir jouir à nouveau d'un territoire aux équilibres écosystémiques retrouvés et notamment un Rio Doce dépollué. Dans ce cadre, la revendication de démarcation du territoire dit de 'Sete Salões' sur l'autre rive du fleuve qui semble avoir été relativement préservé de la pollution engendrée par la rupture du barrage, est d'autant plus importante pour eux.

Qui sont les peuples autochtones ?

Les autochtones sont des peuples qui ont résisté à une longue histoire de colonisation. Ils représentent environ 370 millions de personnes, soit 5% de la population mondiale. Leurs cultures témoignent des valeurs et des visions de monde très variées dont le point en commun réside dans un lien particulier à un territoire. Présents dans plus de 70 pays, les peuples autochtones occupent 22% des territoires mondiaux, où l'on retrouve 80% de la biodiversité mondiale. Leurs terres sont particulièrement convoitées par les industries extractives et par l'expansion de l'agriculture et de l'élevage intensifs. Ils subissent une forte discrimination et font face à de nombreuses menaces mettant à mal leurs modes de vie et bafouant leurs droits. Il est toutefois très réducteur de les voir simplement comme des victimes : les peuples autochtones se mobilisent fortement, et agissent jusque dans les instances internationales pour dénoncer les violations de leurs droits. Ils attachent également une grande importance à porter leurs idées et solutions face aux grands défis actuels, au premier rang desquels le changement climatique. S'inspirer des peuples autochtones pour passer à une société post-extractiviste et s'allier à eux dans la lutte contre la destruction des écosystèmes constituent une voie possible pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Les visions autochtones dans leur diversité sont des outils de lutte pour repenser nos modèles de société et notre rapport à la nature.

Le saviez-vous ?

Plusieurs peuples autochtones français font face à des problèmes similaires de violation de droits et de mise en danger de leurs modes de vie par les activités extractives. En Guyane, en plus de l'orpaillage illégal causant une très forte pollution des fleuves, le projet de mine d'or à échelle industrielle dit Montagne d'or est perçu comme une véritable menace pour les amérindiens qui s'y opposent farouchement depuis plus d'un an. En Nouvelle Calédonie, l'exploitation du nickel divise les Kanak entre ceux qui la voient comme un atout dans le cadre des revendications d'autonomie et ceux qui la dénoncent au regard de ses conséquences environnementales essentiellement.

5. L'extractivisme : un modèle d'exploitation intensif des ressources naturelles

L'extraction minière dans l'Etat du Minas Gérais au Brésil

Du fait de la richesse en ressources naturelles, en particulier minières, l'Etat du Minas Gérais s'est fortement tourné vers leur exploitation, avec toutes les infrastructures directes (mines) et indirectes que cela suppose (minéroducts, voies de chemin de fer, barrages de déchets miniers...). On compte ainsi 753 barrages de déchets miniers dans le seul Etat du Minas Gérais, dont 40 sont considérés comme dangereux selon l'ONU. Depuis 1986, 6 barrages de déchets miniers se sont rompus dans cet Etat, provoquant la mort de 16 personnes, déplaçant des milliers de personnes et causant de sérieux problèmes de fourniture en eau. La rupture du barrage de Samarco le 5 novembre 2015 est la rupture la plus importante dans l'histoire du Brésil provoquant un véritable désastre environnemental et social et causant la mort de 19 personnes.

Cette rupture souvent appelée le '*Fukushima brésilien*' n'est pas un accident, mais bien la conséquence des négligences d'entreprises minières dont les intérêts privés et financiers font payer un lourd tribut à la nature et aux populations locales. La poursuite effrénée du gain et des réductions de coûts a conduit Samarco à prendre délibérément des risques inconsidérés.

Impunité des entreprises extractives

La vigilance des projets extractivistes au regard de la nature géologique des sols, des caractéristiques climatiques des zones d'implantation de leurs sites ou encore des normes internationales en vigueur est plus que limitée. Les catastrophes criminelles provoquées par les activités minières, loin d'être naturelles, sont le résultat de choix opérés sciemment par les compagnies, telles que Samarco, Vale et BHP. Loin d'être de simples accidents marginaux comme les compagnies minières aiment à le laisser entendre, les épisodes de pollution massive découlant de leurs activités sont des crimes, commis de façon systémique par les firmes, toujours sur le même mode opératoire.

L'impunité des industries extractives est entretenue par la connivence voire la complicité des pouvoirs publics. Elle encourage les comportements prédateurs des compagnies, qui n'hésitent pas à agir dans l'illégalité. Ces mêmes entreprises responsables de véritables zones sacrifiées utilisent d'ailleurs régulièrement le Droit pour faire plier les communautés en résistance ou les victimes en les criminalisant. L'impunité est d'autant plus frappante que ces compagnies font également pression sur les Etats, comme c'est le cas de toutes les actions juridiques en cours en lien avec les traités de libre-échange.

Un modèle de développement prédateur déconnecté de l'intérêt des peuples

L'exploitation abusive et déraisonnée des ressources naturelles découle d'un modèle de développement extractiviste destiné à répondre aux besoins croissants de nos sociétés de consommation. Ce système est fondamentalement destructeur de par la nature même de ses activités. La raréfaction des ressources liées à leur surexploitation conduit les compagnies extractives

à aller chercher toujours plus loin, plus profond, et d'employer des techniques toujours plus invasives et dangereuses tant pour l'environnement que pour les droits et la vie des personnes

« L'activité minière n'a pour seul objectif que le profit, l'enrichissement d'une minorité de personnes. Ce système détruit, dans un processus très accéléré, les biens naturels. Non seulement le fleuve, mais également la forêt, l'air même. Ainsi, notre peuple s'oppose à ce modèle adopté par notre pays. » - Geovani Krenak.

5. Pour aller plus loin et contacts

France Libertés - www.france-libertes.org

Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. France Libertés a pour mission de défendre les droits humains et les biens communs du vivant. La Fondation Danielle Mitterrand contribue à la construction d'un monde plus solidaire.



Contact presse

Camille DECHAMBRE – chargée des relations presse à France Libertés
camille.dechambre@france-libertes.fr – 01 53 25 10 47 – 06 50 05 42 13

